



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 15 juillet 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
de séance : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 25  
Nombre de procurations : 10  
Nombre de votants : 35  
Date de la convocation : 9 juillet 2024  
Date de publication : 22 juillet 2024

### **Conseillers présents**

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre,	CUINET Jean-Pierre, PECHINOT Jacques, REBILLARD Jean- Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DEMORTIER-BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL	Mohamed, BOURGEOIS- REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, GRUET Justine, JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée, BOUTELOUP Guillaume
--	---	---

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à ANTOINE Patricia, JABOVISTE Philippe donne procuration à CHAMPANHET Stéphane, ROCHE Paul donne procuration à BERTHAUD Mathieu, FICHERE Jean-Pascal donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, DELAINE Isabelle donne procuration à MANGIN Isabelle, JEANNET Nathalie donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à DRUET Timothée, MUGNIER Christine donne procuration à DOUZENEL Alexandre, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia

### **Conseillers absents non représentés**

**Objet : Avenant relatif à la prise en charge par la Ville de Dole de la réduction des frais de scolarité accordé aux élèves du Conservatoire participant aux commémorations patriotiques**

Rapporteur : Madame Blandine CRETIN-MAITENAZ

Dans le cadre des commémorations patriotiques organisées par la Ville de Dole, le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Dole associe des élèves musiciens à la participation des cérémonies publiques.

Le Conseil Communautaire a décidé, par délibération du 17 décembre 2020, d'accorder une réduction des frais de scolarité à tous les élèves qui se montrent volontaires lors de ces commémorations officielles. Ainsi, chaque élève éligible bénéficiera d'une réduction de ses frais de scolarité facturés par le Grand Dole.

Le montant des réductions est remboursé par la Ville à la Communauté d'agglomération du Grand Dole.

En 2020, cette réduction correspondait au tarif du conservatoire « pratique collective seule » fixé à 50 €. Compte tenu de l'évolution progressive des tarifs, il convient d'actualiser le montant de cette réduction à 56 € par élève et par année scolaire à compter de 2024.

C'est pourquoi, il est nécessaire de procéder à un avenant à la convention du 12 janvier 2021 entre la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et d'actualiser l'article 4 de la convention afin de porter la prise en charge par la Ville de Dole à 56 € par élève.

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sportive, Culturelle et Associative du 9 juillet 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le projet d'avenant à la convention du 12 janvier 2021, ci-annexé, relatif à la participation de la Ville aux frais de scolarité des élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Dole participant aux commémorations patriotiques,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ledit avenant ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN            POUR : 35  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 10 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Culturelles/Conservatoire
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole

*Fait à Dole, le 15 juillet 2024.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNEUX

